

Espèces invasives de Franche-Comté

L'Ambroisie à feuilles d'Armoise

Ambrosia artemisiifolia L.

Nuisances induites

Biodiversité	●●●●	(impact important)
Santé humaine	●●●●	(impact majeur, mais localisé)
Economie	●●●●	(impact majeur, mais localisé)

Famille :	Astéracées
Chorologie :	originaire d'Amérique du Nord
Type biologique :	plante annuelle

Synonymes usités :	<i>Ambrosia elatior</i> L.
Noms vernaculaires :	Ambroisie à feuilles d'Armoise, Ambroisie élevée

Traits distinctifs, confusion possible

L'Ambroisie est une plante dressée de 20 à 120 centimètres adoptant un port de buisson lorsqu'elle dispose de place. Les feuilles, légèrement poilues, à contour ovale-triangulaire, sont profondément divisées jusqu'à la nervure en lobes dentés. Elles sont opposées à la base des tiges et deviennent alternes, plus étroites, moins découpées et sessiles vers le sommet. Avec l'âge, la tige velue se ramifie à la base et devient souvent rougeâtre. Son inflorescence est constituée de nombreux capitules de petites fleurs unisexuées verdâtres, entourées d'un involucre à bractées soudées. Ces capitules sont disposés en épis terminaux dressés au sommet de la plante. Les capitules supérieurs regroupent entre 20 et 50 fleurs mâles. Les capitules inférieurs, moins nombreux, insérés à l'aisselle des feuilles supérieures, sont constitués d'une ou deux fleurs femelles sans pétale. Les fruits sont des akènes (fruits secs et indéhiscent à une seule graine) ovoïdes, lisses, longs de 3,5 millimètres environ, munis de 5 à 6 épines vers leur sommet.



feuille d'Ambroisie



feuille d'Armoise

Dans notre région, l'Ambroisie peut surtout être confondue avec l'Armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris* L.). La simple comparaison des feuilles permet de distinguer les deux espèces, les feuilles de l'Armoise sont vertes sur la face supérieure et blanches tomenteuses sur la face inférieure. De plus, à l'état frais, l'Armoise dégage une odeur marquée quand on la froisse, contrairement à l'Ambroisie, qui reste inodore.



BAILLY G.

Inflorescences d'*Ambrosia artemisiifolia* L.

Stratégie de propagation

La dissémination de cette plante annuelle passe par celle de ses semences. Chaque pied produit plusieurs milliers de graines qui conservent leur pouvoir germinatif jusqu'à 40 ans. Les graines de cette espèce sont propagées par les activités humaines (déplacements de terres infestées, d'engins de chantier et de matériels agricoles), tandis que les crues contribuent à leur dispersion le long des cours d'eau. Les mélanges de graines donnés aux oiseaux (surtout les mélanges contenant du Tournesol dont les cultures sont souvent envahies par l'Ambroisie) sont un vecteur de dissémination récemment identifié.

Nuisances induites

L'Ambroisie nuit aux milieux naturels et semi-naturels en les envahissant et affecte la production agricole en réduisant la qualité des récoltes.

Elle provoque surtout de graves problèmes de santé publique par l'intermédiaire de son pollen très allergisant. L'Ambroisie produit en août une importante quantité de grains de pollen qui, du fait de leur très petite taille, sont facilement aéroportés sur de grandes distances (parfois plus de 65 kilomètres). L'ornementation épineuse de son pollen lui confère un fort potentiel allergisant qui s'exprime par divers troubles notamment des pollinoses (rhume des foins) pouvant se compliquer en otites, sinusites, bronchites, asthme, mais aussi par des conjonctivites, des urticaires, des eczémas... Dans les zones fortement envahies de la Région Rhône-Alpes, 6 à 12 % de la population seraient allergiques au pollen d'Ambroisie et il suffirait de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour déclencher les symptômes.

Origine et historique

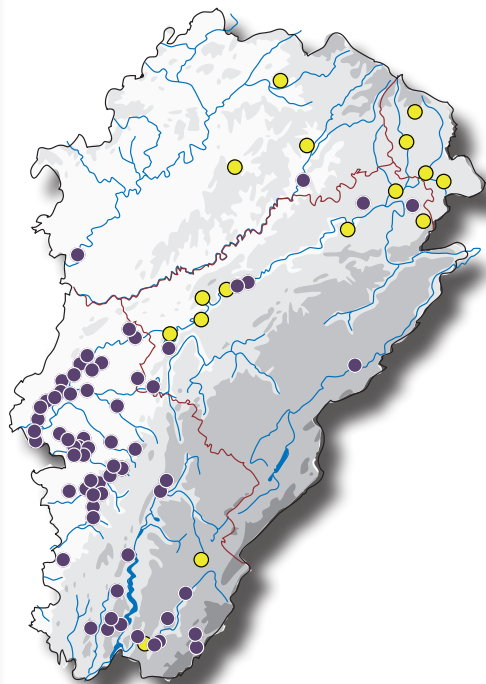
La plante est originaire d'Amérique du Nord. Elle a été introduite en Europe en 1863 dans un lot de graines de foin. Observée pour la première fois en France en 1865 dans la vallée de la Loire, ce n'est qu'avec les grands travaux d'aménagement du territoire d'après-guerre qu'elle va réellement se propager. Elle va très vite coloniser les vallées de la Loire et du Rhône et conquérir aussi bien les secteurs urbains que ruraux. Depuis une dizaine d'années, l'espèce progresse rapidement en direction de tous les territoires limitrophes et de façon sporadique ailleurs.

Répartition en Franche-Comté à l'automne 2008

L'Ambroisie poursuit sa progression dans le département du Jura. Confortant son implantation dans la Plaine doloise, dans le Finage, dans le Val d'Amour et en Bresse comtoise, l'espèce devient régulière en direction de la Bordure jurassienne. Un croissant se dessine de Bletterans à Buvilly, en remontant la vallée de la Seille jusqu'à Domblans, puis le long des accotements routiers de la N83. Par cette voie, la plante arrive aux portes de Lons-le-Saunier.

Dans le sud du Jura, l'installation de l'Ambroisie se poursuit dans la vallée de la Bienne, aux environs de Saint-Claude, ainsi qu'en Petite montagne à l'est d'Arinthod.

Dans les autres départements, les observations ne se limitent plus à des individus développés à proximité des points de nourrissage pour oiseaux. Elles concernent aussi des accotements routiers et des champs, autour de Besançon et de Morteau principalement pour le Doubs, et dans la vallée de l'Ognon haute-saônoise à Villersexel. En contexte alluvial, la basse vallée de la Saône mérite une attention particulière depuis l'observation de l'espèce à l'aval de Gray.



● Communes dans lesquelles l'Ambroisie à feuilles d'Armoise est présente

● Sites dans lesquelles l'Ambroisie à feuilles d'Armoise est présente sous des mangeoires à oiseaux

Milieus infestés

L'Ambroisie se rencontre dans les jardins, à proximité des points de nourrissage pour les oiseaux, mais ses terrains de prédilection demeurent avant tout les terrains remaniés et dénudés de végétation

(talus routiers, remblais, chantiers de construction, jachères et cultures). Dans les vallées alluviales, elle colonise les grèves et les berges de sables et de graviers régulièrement décapés par les crues.



Ambrosia artemisiifolia L.

INRA, UMR BGA, Dijon

Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser le grand public, les collectivités territoriales, les agriculteurs, les conducteurs de chantiers... sur les dangers suscités par cette espèce et sur la nécessité de la détruire ;
- limiter les terres dénudées (chantiers, bords de routes, friches) en procédant à un couvert du sol, végétal (trèfle, gazon...) ou autre (paillis d'écorce...).

Pour les techniques curatives, dans les zones peu infestées ou peu praticables pour des engins mécaniques, cette plante annuelle se détruit très bien par arrachage. Cette technique de lutte présente l'avantage d'être sélective et de permettre l'élimination de tous les plants d'Ambroisie. En revanche, les zones très envahies peuvent être traitées grâce à la fauche. Dans tous les cas, les interventions, nécessitant le port de gants et d'un masque, sont à prévoir avant la seconde quinzaine d'août, afin d'empêcher les émissions de pollen et la constitution d'un stock de graines dans les sols. Un contrôle des sites traités par la fauche est toutefois nécessaire en septembre, puisque l'Ambroisie est capable de générer

de nouveaux rameaux aptes à fructifier après une coupe. A cette période, les résidus arrachés ou de nouveau fauchés doivent être mis en sac poubelle ou incinérés pour éviter la dissémination éventuelle des graines. Le désherbage chimique ne peut être retenu que pour les parcelles agricoles fortement infestées par l'Ambroisie. Dans les autres situations, cette méthode doit être évitée car elle conduit à éliminer tous les végétaux, créant ainsi des plages nues favorables à l'Ambroisie.

Depuis octobre 2007, la lutte contre l'Ambroisie est obligatoire dans le département du Jura. «*Les propriétaires, locataires, ayants droit, occupants, gestionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, ainsi que les exploitants d'ouvrages linéaires (en particulier voie de communication), sont tenus de prévenir la pousse de l'Ambroisie et d'entretenir tous les espaces où la plante peut pousser.*»

La lutte contre l'Ambroisie nécessite de connaître précisément sa répartition. Le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté centralise l'information disponible sur cette espèce ; **il est important de lui signaler toute observation par l'intermédiaire de son formulaire de saisie en ligne des stations d'Ambroisie disponible sur le site : <http://cbtnfc.org/ambrosie>.**

Les services et les établissements publics (Préfecture, DRAF, DRASS, Chambre régionale d'agriculture, DIREN...) peuvent être consultés sur la mise en œuvre des techniques de lutte ; il importe également de les tenir informés des opérations de lutte qui sont engagées sur le terrain.

Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.